Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy

Bluffy

Réglement graphique

PLAN C : HAUTEURS

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Annecy du 18 décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUi HMB

La Présidente,

Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:5000	PROCÉDURES		
	Élaboration du PLUi-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024

PLUi bioclimatique — Urbanisme Habitat Mobilités

Hauteur

- Secteur C1 : 8m (R+1)
- Secteur C2 : 10m (R+1+c)
- Secteur C2 bis : 10m (R+1+c)
- Secteur C3 : 12m (R+2+c)
- Secteur C3 bis : 12m (R+2+c)
- Secteur C4 : 15m (R+3+c)
- Secteur C4 bis : 15m (R+3+c)
- Secteur C5 : 18m (R+4+c)
- Secteur C5 bis : 18m (R+4+c)
- Secteur C6 : 21m (R+5+c)
- Secteur C6 bis : 21m (R+5+c)
- Secteur C7 : 24m (R+6+c)
- Secteur C7 bis : 24m (R+6+c)
- Secteur C8 : 27m (R+6+c)
- Secteur C8 bis : 27m (R+6+c)
- Secteur C9 : 30m (R+8+c)
- Secteur C9 bis : 30m (R+8+c)
- Secteur C10 bis : 42m (R+12+c)
- Secteur C11 : 50m (R+15+c)
- Secteur C11 bis : 50m (R+15+c)
- Secteur C12
- Secteur C13

Autres prescriptions

- Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

Zonage

- Limites de zones

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

Données d'information

- Cours d'eau

N

Secteur C4 Ueai
Secteur C2 Ucs1
Secteur C1 Ucs1
Secteur C2 Uab
Secteur C2 Uhs
Secteur C13
CHAMP LONG
LE PLATON
BOIS JOULY
MONTMARD
CORNABOEUF
LES SAUGY
PRE GUEMET
PELLOTIER-NORD
LES HANCHES
CRET PARDON
CRET BRANCHU
BLUFFY
COMBE A BROCHE
LES PERRIERES
LA CAVE
CHAMOUSSIERE
LANFONT
VERS LES PERRIERES
LES PRES MOLLARD
Ns
PRES DE LANFONT
SAPINS DU BIOLLON
BIOLLON
BOIS DE LANFONT
SUR LE PARC-NORD
BIOLLON DESSOUS
BOIS DES RAVINS
BOIS DES JETS
BIOLLON DESSUS
LES CUDRITS
CHAMP FROID
SUR LE PARC-SUD
LA MALTERRE
BOIS DE LA GOBLASSE
GRANDS CHAMPS
LA COMBE
LA FILATIERE
LA COUTASSE
MARCHAIN-HAUT